



Retirer une attestation écrite

Par **laurent**, le **22/06/2009** à **16:08**

Bonjour,

j'ai fait une attestation écrite suite au licenciement de mon collègue

mais je suis tenu par un contrat qui me lie à mon ancien employeur ou je ne peux témoigner ni par écrit, ni par oral

Je souhaite retirer mon attestation et qu'elle soit considérée comme nul et non avenue, le procès a lieu dans 3 mois

comment procéder? avez-vous une lettre type et dois-je l'envoyer aux 2 parties

merci de votre aide